

12

sentait au milieu du XIX^e siècle un produit d'exportation relativement important (200 000 livres en 1848). A partir de 1940, sa culture se développe dans tout le pays à la faveur des hauts cours mondiaux et la production culmine en 1957-1958 à 40 000 tonnes. Depuis, elle n'a cessé de diminuer en raison du fléchissement général des cours qui, malgré les hausses épisodiques dont la dernière remonte à 1973-1975, ont provoqué la désaffection pour les plantations.

I. - DESCRIPTION ET ÉCOLOGIE DE LA PLANTE

Le sisal (*Agave rigida*) est cultivé principalement pour ses fibres longues et fortes classées parmi les fibres dures. Celles-ci représentent entre 3 et 4 % du poids de la feuille. Une plantation bien exploitée (sarclage régulier, coupe raisonnable des feuilles) dure de 7 à 9 ans et produit de 7 à 12 tonnes de fibres par hectare au cours de ce cycle. Le rendement et la durée de vie sont souvent inférieurs dans la mesure où le petit producteur a tendance à pratiquer des coupes sévères en période de hauts prix et à peu ou pas récolter en période de bas prix. Le sisal pousse à l'état sauvage dans tout le pays mais il est cultivé dans les régions sèches ou semi-arides, dans les plaines aux terres pauvres.

II. - MODES DE PRODUCTION

Il y a deux catégories de producteurs, les paysans et les propriétaires de plantations. Les différences entre elles reposent sur la superficie plantée, les techniques d'exploitation agricole mais aussi sur les moyens de transformation et les circuits de commercialisation.

Sur les grandes plantations, la culture est mécanisée, le sisal est planté en lignes, l'entretien et la coupe sont contrôlés. Pour la coupe, les propriétaires font appel à des équipes de travailleurs. Dans les centres de décorticage installés sur les plantations, les fibres sont décortiquées mécaniquement, séchées, brossées, sélectionnées et mises en balles. Quelques-uns de ces centres ne travaillent que lorsque les prix sont favorables. Les planteurs achètent également en plein champ les feuilles des petits producteurs.

Le nombre et la superficie des plantations diminuent. Leur superficie totale actuelle est estimée à 7 000 ha environ. La plus importante est la plantation Dauphin (PORT DAUPHIN, S.A.) à laquelle l'histoire du sisal haïtien est intimement liée. Installée vers 1927, la plantation couvre maintenant une superficie totale d'environ 20 000 ha dont 5 000 ha plantés en sisal. La superficie réellement exploitée est inférieure en raison de la diminution volontaire de la production et de la tentative de diversifier les activités de la plantation. La production serait de 3 000 tonnes en 1981.

Vers 1940, la culture du sisal s'est déployée sur les petites exploitations de la péninsule du Sud et de l'île de la Gonâve et a donné naissance à la *pite tillée*. Le sisal est alors le plus souvent planté en haies et les feuilles sont battues et décortiquées manuellement à l'aide d'une lame de métal dentelée. Le *tilleur* s'associe à l'exploitant moyennant la moitié de la vente. La faiblesse du gain associée à la dureté du travail décourage autant les *tilleurs* que les planteurs. La *pite tillée* passe par le circuit commercial traditionnel des denrées (*sous-marins, spéculateurs*) pour atteindre les centres de broissage mécanique, contrôlés par des industriels ou des exportateurs, où elle est nettoyée. La superficie

tonnes en 1979-1980 et 2 800 tonnes en 1980-1981. Soit pour ces deux dernières campagnes, 760 t et 1 000 t de fibres à raison d'un rendement de 36 % à l'égrenage. L'IDAI transforme une partie des fibres dans sa filature de Ca Soleil et vend le reste aux filatures privées à un prix fixé en fonction des cours mondiaux.

La production de coton indigène est mal connue. Certains l'estiment à 1 100-1 200 tonnes, soit environ 350 tonnes de fibres (rendement de 30 % à l'égrenage). Ce coton passe entre les mains des *spéculateurs* souvent propriétaires d'égreneuses. Une part grandissante est utilisée par des artisans indépendants (surtout à St-Marc) ou regroupés dans des centres dont les plus importants sont ceux du Centre d'Artisanat du Nord-Ouest (CANO). D'ailleurs, cette institution soutient également des producteurs communautaires pour une superficie totale de 300 carreaux dans la plaine de l'Arbre et autour de Bombardopolis. L'hétérogénéité de la longueur et de la couleur des fibres en fait un coton peu prisé par l'industrie mais recherché dans l'artisanat.

La FILATURE, TISSAGE ET CONFECTION (FITICOSA) est la plus importante des deux usines actuellement en fonctionnement. Les tissus qu'elle produit sont le *denim* (le *gros-bleu* utilisé à 85 % en Haïti), le *chambrey* et le *siam*. La production de tissus de coton est en nette régression : 1975-1976, 2,2 millions de mètres ; 1978-1979, 457 000 mètres.

III. - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Les importations en franchise de coton brut sont contingentées et contrôlées par le Département du Commerce et de l'Industrie. Leur importance fluctue en fonction du volume de la récolte de coton Stoneville. La diminution des importations d'huile de coton est largement compensée par l'augmentation des importations d'autres huiles végétales et des produits à triturer. Le déficit commercial pour le coton et les produits de coton était de 4 millions de dollars en 1979-1980 sans tenir compte des importations de vêtements.

Tableau I. - Importations et exportations de coton brut et d'autres articles manufacturés et artisanaux (1977-1978)

Source : Bulletin annuel du Commerce Extérieur

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Volume (en tonnes)	Valeur (en dollars E.U.)	Volume (en tonnes)	Valeur (en dollars E.U.)
Coton brut	1 030	1 212 200	0,345	1 000
Filés	204	706 000	2,3	50 800
Tissus	1 044	2 580 000	24	220 800
Articles de coton	-	-	95	286 000
Huile	46	57 800	-	-

SISAL

Le sisal - ou *pite* -, connu depuis l'époque précolombienne, repré-

I. - MODES DE PRODUCTION AGRICOLE

Le coton indigène est une variété pérenne, très résistante et adaptée aux conditions physiques et aux façons culturales haïtiennes. Les aléas climatiques et l'absence de soins se traduisent par un rendement bas (250 kg/ha en moyenne).

Depuis 1972, c'est l'Institut de Développement Agricole et Industriel (IDAI) qui est seul chargé de la promotion du coton Stoneville par l'intermédiaire du Bureau de la Production Cotonnière (BPC) et de la Société d'Équipement National (SEN). La Stoneville est une variété annuelle à cycle court (4,5-5 mois) qui occupe le sol de juillet à décembre et qui permet une rotation de cultures : maïs et haricots en zones irriguées, sorgho en zones sèches. Sa taille est inférieure à celle du cotonnier indigène (moins d'un mètre) ; ses besoins supérieurs en eau et sa sensibilité aux parasites exigent l'utilisation d'engrais et d'insecticides. Le BPC importe chaque année les graines, fournit une assistance technique et accorde des prêts aux producteurs approuvés. Il a institué un système de primes d'encouragement aux semis avant la mi-juillet et d'incitation à effectuer trois traitements insecticides. Le coût de la fertilisation et de la lutte anti-parasitaire s'élevait à 116 dollars/ha en 1979-1980 dont 20 % environ directement payés par le producteur. Malgré l'application de ces intrants, les rendements sont bas : de 400 à 700 kg/ha en zones sèches et de 1 000 à 1 400 kg/ha en zones irriguées. La superficie plantée au cours de la campagne 1981-1982 a été de 3 400 ha (contre 4 700 ha en 1980-1981). Les paysans sont assez réticents vis-à-vis de cette culture qui exige plus de soins que le cotonnier indigène et dont la rentabilité est inférieure à celle des cultures vivrières (de 30 % en moyenne).

II. - COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION DES FIBRES

L'IDAI a le monopole d'achat du coton Stoneville par l'intermédiaire d'une quinzaine de postes d'achat dans la plaine des Gonaïves et le Plateau Central. La production contrôlée et achetée par l'IDAI est passée de 1 600 tonnes/an en moyenne entre 1974 et 1979 à 2 100

actuellement en production de *pite* « paysanne » serait de 8 000 à 9 000 ha contre 12 500 ha vers 1974-1975.

III. — EXPORTATIONS ET TRANSFORMATION

Le sisal est exporté sous forme de fibres brutes et de produits manufacturés. Les exportations de fibres brutes ne représentent plus ces dernières années que 20 à 30 % d'une production totale annuelle de 13 000 à 15 000 tonnes et sont surtout constituées par la *pite machinée*. Le reste et la majeure partie de la *pite tillée* servent à la fabrication industrielle de sacs d'emballage des denrées (environ 900 000 sacs par an), de cordes et de ficelles agricoles et à la confection d'articles artisanaux. Les déchets (le *tow*) sont exportés bruts ou sont utilisés dans la fabrication de *pads* (pour le rembourrage des matelas), de *disques* et au rembourrage des *balles de base-ball*. Sur le marché nord-américain, le sisal et certains produits manufacturés haïtiens subissent la concurrence du Mexique et du Brésil.

TABLEAU II. — Exportation de pite brute et d'articles manufacturés et artisanaux.

Source: *Bulletin annuel du Commerce Extérieur*

	VOLUME (en tonnes)		VALEUR (en dollars E.U.)	
	1973-1974	1977-1978	1973-1974	1977-1978
Fibres	12 220	4 180	4 634 000	1 633 000
Ficelles	5 551	3 350	2 390 000	1 610 000
Tapis	620	32	147 700	47 200
Essuie-pieds	14	6	13 000	6 500
Sacs à main	0,5	17	725	25 200
Autres	84	129	91 600	162 500

L'industrie nationale, développée entre 1960 et 1970 et dominée par trois groupes n'arrive pas à satisfaire ses besoins en fibres brutes en raison du bas niveau de la production. Pour tenter de remédier à cette situation, le Département du Commerce et de l'Industrie a mis sur pied le Programme Intégré de Transformation du Sisal (PITS). Ce projet vise dans le cadre de coopératives de producteurs à augmenter la production de *pite tillée* et à améliorer la commercialisation par l'installation de *raspadors* (petits décortiqueurs mécaniques d'une capacité de 150 kg de fibres par jour) qui réduisent le temps de décortiquage et augmenteraient le gain des producteurs.

TABAC

Le tabac (*Nicotiana tabacum*) fait partie des cultures traditionnelles du paysan haïtien, et à ce titre, n'a pendant longtemps été l'objet d'aucune attention particulière. Mais depuis une vingtaine d'années sa production est encouragée, en particulier pour faire face à une demande intérieure croissante.

I. — LA TABACULTURE TRADITIONNELLE

Diverses variétés du sous-genre *tabacum*, telle la *kentucky*, sont cultivées, les unes s'accommodant des températures élevées des plaines et de leurs sols profonds, les autres des terroirs plus frais et rocailleux des mornes. S'il peut bénéficier d'un arrosage abondant pendant sa crois-

sance, le tabac est produit toute l'année, à des époques variant selon les conditions climatiques régionales.

A. — Pratiques culturales

Cultivé essentiellement par des petits planteurs (12 000 pour 10 000 ha en culture vers 1960) exploitant quelques ares ou jusqu'à 2 ha pour les plus « gros », le tabac peut faire l'objet de soins intensifs : préparation de pépinières, labour, irrigation. Mais dans la plupart des cas, le paysan sème simplement à la volée sur un brûlis et récolte une à une les feuilles parvenues à maturité, ou plus sommairement coupe ensemble celles du haut de la tige. Les rendements sont faibles (0,4 tonne par ha) et comme pour beaucoup d'autres cultures, les contraintes économiques obligent souvent les agriculteurs à récolter avant maturité complète, ce qui nuit à la qualité du tabac. De même ne sont ni suffisamment efficaces, ni menées avec assez de soins, les diverses opérations qui, pendant plus de deux mois, succèdent à la récolte : séchage à l'air libre, dans la cuisine ou le *galetas*, des feuilles classées et enfilées en *sardes* ou *creilles*, effeuillage du tabac sec et assemblage des feuilles en *manoques*, mise sous presse des *manoques* pour la fermentation.

B. — Commercialisation

Le tabac obtenu (1 250 à 2 000 tonnes par an selon des estimations à la fin des années cinquante) est un produit médiocre dont le petit paysan ne retire que de très bas revenus car le marché est contrôlé par les *spéculateurs en denrées*, parfois planteurs eux-mêmes. En achetant directement leur récolte aux agriculteurs, régulièrement et au meilleur prix et en leur fournissant une assistance technique, la Régie du Tabac comptait sur une amélioration de la quantité et de la qualité du tabac, dont le surplus pourrait être exporté.

II. — LA TABACULTURE « CONTRACTUELLE »

Avec l'installation de la compagnie nord-américaine COMME IL FAUT, l'objectif devint l'approvisionnement de l'usine de Tabare. Celle-ci assure toute la production nationale de cigarettes en important plus de 70 % de sa matière première, et à des coûts croissants (cf. Tableau III) tandis que la consommation intérieure ne cesse d'augmenter avec le développement urbain et la pratique, désormais courante en milieu rural, de fumer la cigarette plutôt que la pipe.

Tableau III. — Importation de tabac brut et fabrication de cigarettes entre 1974-1975 et 1979-1980

Sources: *Bulletin annuel du Commerce Extérieur* et *Bulletin trimestriel* de la Secrétaire d'État du Commerce et de l'Industrie.

Années	VOLUME de tabac brut importé (en tonnes)	VALEUR du tabac brut importé (en milliers de gourdes)	PRIX de la tonne (en milliers de gourdes)	Nombre de cigarettes fabriquées (en millions)
1974-75	599	8 242	13,8	680
1975-76	470	10 850	23	718
1976-77	434	10 592	24,4	782
1977-78	674	13 050	19,4	908
1978-79	422	12 065	28,6	972
1979-80	1 100	28 007	25,5	1 610

A. — Un système contractuel de production

En entreprenant elle-même depuis une douzaine d'années un programme de développement de la production nationale, la Compagnie n'a pas cherché à traiter avec le système de production et le marché traditionnels. Au contraire, elle s'est adressée à de nouveaux planteurs dans des régions où cette culture n'était pas ou peu pratiquée.

Un contrat lie le producteur à la Compagnie aux conditions suivantes : production des variétés *Burley* et *Virginia*, exclusivement, exigence d'une superficie minimale cultivée : 1 ha pour la *Burley*, plus robuste, qui sèche à l'air libre, 2 ha pour la *Virginia* avec séchoir à propane ; la Compagnie fait l'avance du prix des labours, engrais et insecticides mais en contrepartie vérifie la bonne application de ses conseils techniques, sous peine de rupture du contrat ; la Compagnie achète toute la récolte à des prix variant selon la qualité du tabac fourni et se charge de la faire transporter à l'usine si le cultivateur ne le peut pas.

B. — Avantages et limites

La Compagnie s'est surtout adressée aux moyens et grands planteurs des plaines sucrières irriguées, les encourageant par des prêts à la construction de séchoirs, par exemple. Des petits planteurs ont réussi à obtenir des contrats en se groupant pour atteindre la superficie minimale exigée et en se contentant de louer un simple *ajoupa* en guise de séchoir. Lorsque des coopératives de planteurs existaient, elles ont adopté avec empressement, sur la parcelle communautaire, cette culture de haut rapport qui n'occupe la terre que quatre mois, laissant la possibilité de cultiver ensuite les vivres traditionnels (maïs, haricots).

Toutefois, seul un planteur expérimenté et bien équipé peut obtenir à la fois un produit de qualité et de haut rendement. Les grands planteurs, traditionnellement absentéistes, ne répondent pas toujours aux exigences de qualité de la Compagnie, ne pouvant contrôler toutes les étapes de la production et de la transformation leur main-d'œuvre salariée. Quant aux petits planteurs, souvent mal équipés pour la préparation du produit, ils peuvent subir des pertes.

Répartie tout au long de l'année entre les diverses régions productrices, la production destinée à la COMME IL FAUT semble s'accroître régulièrement. Ainsi, l'économie nationale épargne-t-elle des devises.

Nadine HUA-BUTON Doryane KERMEL-TORRES

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT ; JWK INTERNATIONAL CORPORATION. *Agricultural policy studies in Haiti : sisal*. Damien, AID - Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, 1976, 37 p.

BUREAU DE LA PRODUCTION COTONNIERE. Port-au-Prince. *Rapports internes 1979 - 1980, 1980 - 1981*.

DELINOIS, J. *Breve étude sur la culture du tabac*. Les Cayes, 1977.

FATTON, B. *Eléments d'information sur la production et la commercialisation du sisal en Haïti*. Port-au-Prince. Institut Interaméricain des Sciences Agricoles, 1975, 95 p.

INSTITUT DE RECHERCHE DU COTON ET DES TEXTILES EXOTIQUES. Mission en Haïti. *Etudes de la production cotonnière 1979-1980*. Port-au-Prince 1980.

COTON

1. Production agricole
Cotonnier *Stoneville*
(superficie de la campagne 1980-1981)

- Zone de culture importante
- de 120 à 420 ha } Zone de culture
- de 15 à 70 ha } secondaire

Cotonnier *indigène*

- Zone de culture importante

2. Infrastructures de l'IDAI-SEN-BPC

- Succursale
- Centre
- Egreneuse
- Filature
- Extracteur d'huile

3. Commercialisation et transformation

- Centre principal de spéculation
- Egreneuse
- Centre principal d'artisanat
- Filature
- Tissage
- Extracteur d'huile
- Raffinerie
- Importation

SISAL

1. Production agricole

- Plantation
- Zone de production paysanne

2. Production et commercialisation des fibres

- 12 tonnes par 8 heures
- 2 tonnes par 8 heures
- 1 tonne par 8 heures
- Centre principal de *brossage*
- Centre principal de *spéculation*
- Coopérative du programme PITS (avec nombre de *raspadors* installés en 1981)
- Zone concernée par le programme PITS

3. Transformation industrielle et exportation

- Pad
- Corde et ficelle
- Sac
- Disque
- Point d'exportation
- Exportation
- Usine

TABAC

1. Production destinée à la "Comme Il Faut"

- Zone principale (chaque point indique 5 ha)
- Zone secondaire

2. Production traditionnelle

- Zone principale
- Zone secondaire

3. Transformation et commercialisation

- Usine de la "Comme Il Faut"
- Fabrication et vente de cigares artisanaux
- Importation

Echelle 1/1000 000
0 10 20 30 40 km

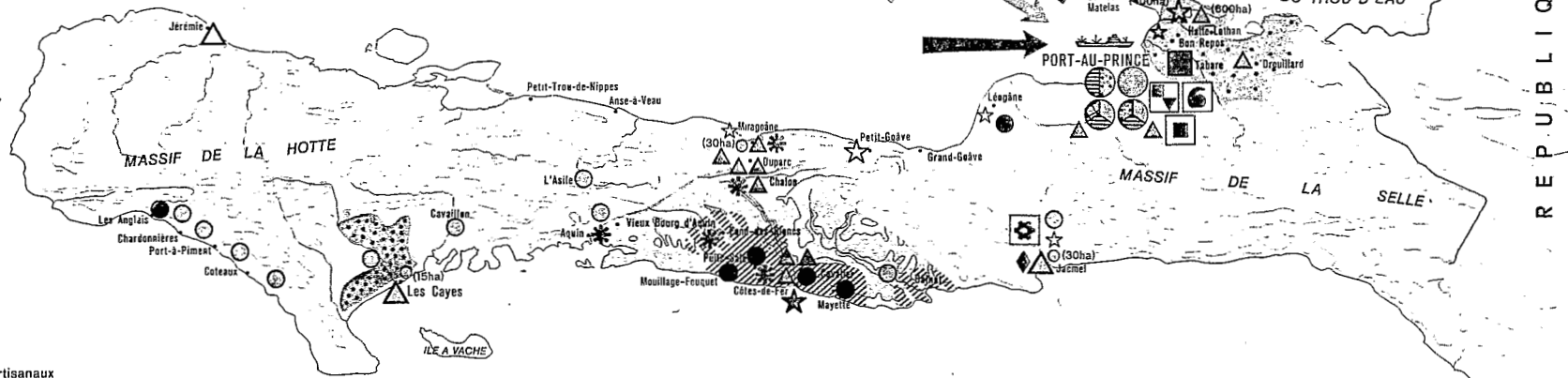
OCEAN ATLANTIQUE

ILE DE LA TORTUE



GOLFE DE LA GONAVE

ILE DE LA GONAVE



MER DES ANTILLES